

Veuillez remplir ce document si vous souhaitez mettre en place le prélèvement automatique ou si vos informations bancaires ont changé. (si le prélèvement est déjà actif vous n'avez rien à renvoyer)

Ce formulaire vous permettra de mettre en place le prélèvement automatique à partir de 2024

Identification du créancier SEPA : FR83ZZZ614078

Créancier :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DIEULEFIT-BOURDEAUX

Service Gestion des déchets

8 RUE GARDE DE DIEU

26220 DIEULEFIT

FRANCE

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA
REFERENCE UNIQUE DU MANDAT (RUM)
CCDIEULEFITBOURDEAUX-REOM-

COORDONNÉES DÉBITEUR

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

COMMUNE :

Identification du compte bancaire

IBAN (identification international de compte)

--	--	--	--	--	--	--

BIC (Identification international de l'établissement)

Type de paiement : récurrent

Date et signature :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) la COMMUNAUTE DE COMMUNES DIEULEFIT-BORDEAUX à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DIEULEFIT-BORDEAUX.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- Dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
- Sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.